

Résumé en langage clair et simple de la Politique d'aide financière



Where the world comes for answers

Présentation

Le Boston Children's Hospital (BCH) a à cœur de prodiguer les soins nécessaires aux enfants qui en ont besoin. Le BCH fournit une assistance financière en vertu de la politique d'aide financière aux patients qui répondent aux critères et qui ont besoin d'aide pour régler les soins d'urgence ou d'autres soins médicaux essentiels qui leur sont prodigués.

Disponibilité de l'aide financière*

Vous pouvez recevoir une aide financière pour des soins d'urgence ou d'autres soins médicaux essentiels au BCH si vous n'avez pas d'assurance maladie et si vous n'êtes pas admissible à une assurance maladie. Veuillez noter que certaines exclusions de services ne sont généralement pas admissibles à une aide financière.

Dépôt d'une demande d'aide financière

Le BCH, par l'entremise de ses conseillers financiers, aidera les patients et garants à déposer une demande en vue d'obtenir une aide financière. Les conseillers financiers aideront les patients et garants du BCH et de ses Fondations de médecins connexes à demander l'obtention d'une aide financière auprès du BCH ou d'intégrer des programmes publics, comme Medicaid, MassHealth, ConnectorCare et Health Safety Net. Les personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide financière devront remplir une Demande d'aide financière et joindre les justificatifs demandés à des fins de vérification.

Critères d'admissibilité

Si votre revenu familial combiné ou celui de votre garant est égal ou inférieur à 400 % du seuil de pauvreté fédéral et que vous résidez légalement dans l'État du Massachusetts, du Connecticut, de Maine, de New Hampshire, du Rhode Island, du Vermont ou de New York (à l'exception de la zone métropolitaine de New York), vous pouvez prétendre à une aide financière. Quiconque est admissible à une aide financière en vertu de la Politique d'aide financière ne pourra être facturé pour des soins d'urgence ou d'autres soins médicaux essentiels d'un montant supérieur aux montants généralement facturés aux personnes qui disposent d'une assurance couvrant de tels soins. Si vous disposez d'une assurance maladie ou d'autres sources de financement pour payer vos soins, il est possible que vous ne puissiez pas prétendre à une aide financière. Veuillez consulter la politique dans son intégralité pour obtenir une explication complète à ce sujet.

Sources d'informations

Il existe de nombreuses méthodes pour trouver des informations concernant le processus d'aide financière, ou pour obtenir gratuitement des exemplaires de la Politique d'aide financière, de la Demande d'aide financière et de la Politique de crédit et de recouvrement.

- Téléchargez les informations en ligne sur le site Web www.childrenshospital.org/financialassistance.
- Demandez les informations par courrier ou en vous rendant en personne au Centre des Services financiers aux patients (Patient Financial Services Center) situé au 300 Longwood Avenue, Boston, MA, Farley Building room 165.
- Demandez les informations en appelant l'assistance à la clientèle des Services financiers aux patients (Patient Financial Services Customer Support) au 617 355 3397.

La Politique d'aide financière, le Résumé en langage clair et simple de l'aide financière, la Demande d'aide financière et la Politique de crédit et de recouvrement sont disponibles dans plusieurs langues.

* La politique d'assistance financière du Boston Children's Hospital ne s'applique pas à Boston Children's Health Solutions, Rx, LLC d/b/a Boston Children's Pharmacy ni à aucun produit fourni par Boston Children's Health Solutions, Rx, LLC d/b/a Boston Children's Pharmacy.